

**Procès verbal du conseil d'école du mardi 13 octobre 2020**

Séance ouverte à 18h05.

Personnes présentes : Mr Laviéville (directeur), Mmes Dumas, Delomier, Mage, Rama, Barnoud (enseignantes), M Jullien (Maire), Mme Jullien (adjointe aux affaires scolaires), Mme Gouju (coordinatrice périscolaire), Mmes Faucillon, Rety, Croiziers, Veuillet et Bouget-Lavigne (représentants de parents).

Personnes absentes excusées : Mme Tougui (Inspectrice de circonscription),

A-Fonctionnement de l'école :1) Présentation de l'équipe et des classes

- Des effectifs en légère baisse en **maternelle** à la rentrée : 5 classes avec un effectif moyen de 25 élèves par classe avec 126 inscrits à la rentrée.

classe 1 (petits-moyens) : Mme Mage / Mme Barnoud (jeudis) 26 élèves= 14 PS / 12 MS	classe 2 (moyens-grands): Mme Dumas 25 élèves= 11 MS / 14 GS
classe 3 (petits-moyens-grands) : Mme Delomier 24 élèves = 7 PS / 6 MS / 11 GS	classe 4 (moyens-grands) : M Laviéville / Mme Barnoud (mardis) 25 élèves= 12 MS / 13 GS
classe 5 (petits-moyens) : Mme Rama 26 élèves= 15 PS / 11 MS	

- ✓ 1 élève de PS et 1 élève de GS sont arrivés la 2^{ème} semaine de la rentrée. 1 élève de PS et 1 élève de GS arriveront après les vacances de la Toussaint.
- ✓ Nous avons également une équipe d'ATSEM pour nous aider dans les classes et le fonctionnement de l'école. Nous avons commencé l'année scolaire avec 5 ATSEM le matin et 4 l'après-midi : Mmes Migliore-Jeune Valérie ; Maréchal Nathalie ; Di Prima Séverine ; Mme Tuligi Jessica (la journée) et Mme Rouvière Marjorie (le matin).
- ✓ Nous devons cependant annoncer le départ après les vacances de la Toussaint de Mme Tuligi Jessica qui ne renouvellera pas son contrat. Nous tenons à la remercier et nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite.
Toute l'équipe éducative est inquiète par rapport au nombre d'adultes encadrant à l'école maternelle et d'autant plus avec ce nouveau départ. *

** Depuis le dernier conseil d'école, la commune a recruté un nouvel agent aux écoles en la présence de Mme Charvolin Audrey et a augmenté le volume horaire de Mme Rouvière Marjorie qui intervient dorénavant l'après-midi également. A présent, l'école maternelle est dotée de 5 ATSEM à temps plein sur le temps scolaire. Toute l'équipe remercie la commune pour l'écoute des besoins humains remontés par les enseignants et des efforts déployés pour renforcer l'équipe éducative.*

2) Composition et rôle du conseil d'école

- **Les membres du conseil d'école sont** : le directeur de l'école (président) / les enseignants de chaque classe / les représentants des parents d'élèves titulaires élus / le maire / l'adjointe chargée des affaires scolaires / le délégué départemental de l'Education Nationale / un des membres de RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) / l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription
- **Le rôle du conseil d'école** :
 - vote le règlement intérieur.
 - est associé au projet d'école et donne ainsi des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions la concernant (utilisation des moyens alloués, intégration des enfants handicapés, actions pédagogiques...).
 - statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne le projet d'école.
 - en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.
 - informe sur l'organisation des aides spécialisées, de l'école.

3) Résultats des élections du vendredi 9 octobre 2020

Une seule liste pour chaque école participait au scrutin.

- **En maternelle** : Sur 222 électeurs inscrits 76 votants dont 5 blancs ou nuls soit 71 suffrages exprimés (34,23% de taux de participation). Un taux de participation en baisse par rapport à l'an dernier.

Les parents élus sont :

- titulaires : Mme FAUCILLON (classe 2), Mme CROIZIERS (classe 4), Mme BOUGET-LAVIGNE (classe 3), Mme RETY (classe 4), Mme VEUILLET (classe 3).

- suppléantes : Mme SAVOYE (classe 5), Mme PORCHER (classe 3), Mme RODRIGUEZ (classe 4), Mme ROCHAS (classe 2), M REGNIER (classe 1).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

L'association des parents délégué de VAL'ECOLE a un **nouveau bureau** depuis septembre 2020. **Mme CELLE Nathalie** en est la présidente, **Mme MILESI Eva** la secrétaire et **Mme FAUCILLON Alexandra** la trésorière.

La nouvelle équipe souhaite améliorer la communication de l'association ainsi que celle entre les différents partenaires de l'école. Un ou deux parents référent(s) ont été nommé(s) sur chacune des classes de l'école.

Pour plus d'informations, l'association peut être contactée à l'adresse suivante : association.valecole@gmail.com

4) Protocole sanitaire :

Le **nouveau protocole sanitaire** a été mis à jour le 1^{er} septembre 2020. Tous les parents ont reçu le nouveau protocole d'accueil de l'école par courriel avant la rentrée.

Le lundi 21 septembre, les directeurs d'école ont reçu des fiches détaillées précisant les procédures à suivre dans les cas de suspicion ou de confirmation de cas covid-19 dans une école (cf. tableau **tableau Coronavirus et isolement** en annexe).

Points importants à retenir :

- Le port du masque est obligatoire aux abords et dans l'enceinte de l'école.
- Si votre enfant a des **symptômes évocateurs** du Covid-19, votre enfant **ne vient pas à l'école**.
- Si votre enfant est **testé positif** ou si un **membre de votre foyer est testé positif** ou si votre enfant est contacté comme **cas contact à risque**, votre enfant **ne vient pas à l'école**.

5) Vote du règlement intérieur

Les seules modifications apportées au règlement intérieur concerne les nouvelles contraintes liées à la situation sanitaire actuelle soit **au point 4 b) et 4 c)**. La globalité du règlement intérieur reste inchangée à celui de l'année scolaire 2019-2020.

Le règlement est accepté à l'unanimité et sera diffusé aux parents avec la charte de la laïcité.

B-Pédagogie

1) Projet annuel

- Ce projet intitulé : « **L'eau dans tous ses états** » est la continuité du projet 2019-2020 sur les 4 éléments. Après avoir abordé la planète et ses différents paysages, nous travaillerons cette année sur l'eau. Ce projet a pour objectif une sensibilisation de nos plus petits à la protection et au respect de l'environnement.
- En période 1, nous avons choisi le thème des mains comme point de départ : les mains sont nos outils, les mains parlent, les mains se transforment, les mains doivent se protéger (hygiène des mains).
En période 2, nous repartirons de l'hygiène des mains pour s'interroger sur « *Qu'est-ce que l'eau ?* » que nous utilisons pour nous laver les mains puis « *où va-t-elle ?* », « *d'où vient-elle ?* ».
- En période 3, nous aborderons les différents états de l'eau puis approfondirons le cycle de l'eau en période 4 et enfin nous terminerons par le traitement de l'eau et par l'aspect environnemental en période 5.
- En parallèle, la liaison GS/CP débutera en décembre. Les CP rendront visite au GS afin de voir les objets de Noël qu'ils auront fabriqués.
En avril, les GS se rendront à l'école élémentaire pour voir les créations des élèves de CP pour le 100^{ème} jour d'école de l'année et voter pour leur collection préférée.
En mai, les GS se rendront dans les classes de CP pour assister à une séance de phonologie.
Nous reconduirons en juin, le tutorat GS/CP pour la confection du cadeau de la fête des pères. Et enfin, la dernière semaine de l'année, les CP viendront en maternelle pour répondre aux questions que se posent les GS sur leur passage au CP.

2) Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C)

Les APC ont repris. Elles permettent :

- 1- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- 2- une aide au travail personnel.
- 3- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école (*par exemple : créer des outils collectifs ou les mettre à jour*).

En maternelle, elles s'effectuent de 16h30 à 17h30. Les enfants bénéficiant de ce « *coup de pouce* » sont proposés par les enseignants et y assistent après acceptation de leurs parents. Cette aide concerne pour l'instant les MS et les GS.

M. Laviéville est déchargé de ces temps du fait de la direction.

3) Actions pédagogiques menées et envisagées. :

- Les enseignants de grande section ont réalisé de petites évaluations diagnostiques en début d'année pour cibler rapidement les besoins des enfants suite à la période de confinement et à la coupure scolaire du printemps. Cela a permis de mettre en place des activités spécifiques.
- En ce début d'année et afin de d'éviter le plus possible le brassage des élèves, l'équipe enseignante a fait le choix de ne pas réaliser les décloisonnements pour les grandes sections de 14h00 à 14h35. Chaque enseignant de GS travaille donc avec son groupe d'élèves (entre 11 et 14 selon les classes) afin d'aborder des compétences telles que l'écriture, la phonologie, la résolution de problèmes, la lecture ou la production d'écrits. En cette fin de période, pour certaines activités, nous avons dédoublé les groupes de GS à tour de rôle. Les demi-groupes se rendent dans la classe 1 pour travailler avec Mme Mage. Selon l'évolution de la situation sanitaire, nous étudierons la possibilité ou non de remettre en place les décloisonnements de GS.
- Un décloisonnement de MS est mis en place de 14h30 à 15h15 entre la classe 4 (M. Laviéville) et la classe 1 (Mme Mage). Les MS qui sont dans la classe 4 rejoignent la classe 1 où l'effectif de cette classe est allégé les après-midis du fait que certains PS bénéficient d'un aménagement du temps scolaire. Au cours de ce décloisonnement, les élèves réalisent des activités d'art visuel ou de graphisme.

C-Mairie

1) Restaurant scolaire / Garderie :

➤ **Les temps périscolaires :**

- Garderie du matin 7h30-8h20.
- Cantine 11h45-13h35.
- Garderie du soir 16h30-18h30.

- Depuis début septembre, il n'y a pas eu d'application de la règle du non-brassage. Cette règle n'était pas réalisable par rapport au nombre d'enfants restant sur le temps périscolaire et le nombre de personnes assurant l'encadrement. Le nombre d'enfants en maternelle mangeant à la cantine a nettement augmenté, dès septembre. Les plus petits (2 ans et demi/ 3 ans) passent plus de temps à table (environ 40 minutes).
- Un PEDT (Projet Educatif Territorial) est en cours d'élaboration par la commune. Celui-ci devrait être validé en janvier. Le PEDT a pour objectif de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité et une cohérence éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il a également une incidence sur le taux d'encadrement des enfants.

2) Personnel communal, entretien et nettoyage des locaux

- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service. Un nettoyage des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels est réalisé plusieurs fois par jour.
- Face à l'inquiétude de l'équipe éducative par rapport au nombre d'adultes encadrant à l'école maternelle, une proposition de mise en place d'un groupe de travail mairie-enseignants-parents délégués a été faite. Ce groupe de travail aura pour objectif de prendre en compte toutes les données nécessaires pour améliorer l'organisation de l'école et l'encadrement des enfants*.

***Avant ce premier groupe de travail, la commune a déjà proposé une réorganisation (cf.A-1)**

D- Subventions

1) Comptes coopératives

Les comptes des classes sont vérifiés tous les ans par l'OCCE. Nous avons renvoyé à l'OCCE, pour vérification, nos bilans 2020 le 30 septembre 2020. Depuis l'an dernier, nous avons plus qu'un seul compte pour l'école.

La coopérative sert à financer l'assurance OCCE, les achats d'albums, des achats de « période » (exposition de Noël, cadeaux...), des jeux pédagogiques, du matériel de bricolage, des sorties pédagogiques, du matériel pédagogique (jeux ou autres...), financer en partie le coût de certains intervenants.

2) Mairie

Merci à la commission scolaire qui défend le budget alloué aux écoles et au Conseil Municipal qui l'approuve, de permettre à l'école de fonctionner dans les meilleures conditions.

SUBVENTIONS MATERNELLE			
Fournitures scolaires	35€/élèves = 4725 euros	Spectacle Noël	750€
Sorties pédagogiques	450€/classe	Transport bibliothèque (1/classe)	104€/classe
Pharmacie plafonnée	200€	Intervenant extérieur pour un projet commun aux classes	1000 euros
Crédit direction	35€/classe = 175€	BCD ou albums	200€

3) Sou des écoles

- L'association du Sou des écoles a récolté **4136 euros** sur l'année scolaire 2019-2020. Cette somme est non négligeable malgré le contexte sanitaire de l'année dernière et l'annulation de plusieurs manifestations. L'équipe enseignante de l'école maternelle peut faire remonter des besoins matériels tout au long de l'année scolaire ou demander des participations pour certaines manifestations (spectacle, sorties...) ou certaines interventions. A la demande de l'équipe enseignante, l'équipe du Sou a versé à l'école une subvention de 650 euros pour l'école. Merci à toute l'équipe du Sou des écoles.

E- Travaux et sécurité

1) Bilan des travaux et aménagements matériels réalisés pendant l'été

- Réfection des plans de travail autour des éviers de la classe 1 et 4.
- Pose de bandes de liège dans les couloirs de l'école.

A venir :

Grâce à la subvention de l'état liée au plan de relance, un projet de rénovation et de travaux de l'école maternelle va être mené : passage en leds des bâtiments, agrandissement de la salle des maîtres, changement des menuiseries...

Nous remercions la municipalité pour ces travaux de rénovation.

2) Sécurité

- Chaque école a un **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Ce document répertorie les conduites à suivre en cas de risques majeurs (inondation, tempête, produit chimique, intrusion...). L'Education Nationale nous demande de réaliser à l'année deux exercices de PPMS. Cet exercice aura lieu pour l'école maternelle au cours de la seconde période.

Pour chaque exercice, vous serez informés de la date. Ces exercices prennent la forme d'un confinement ou d'une évacuation. Nous les réalisons dans le but d'habituer les élèves, mais aussi le personnel encadrant, à gérer certains risques.

En maternelle, ces **exercices prennent des caractères ludiques** et en aucun cas nous utilisons dans ces moments-là des **termes anxiogènes**.

Un travail de réflexion va être mené pour trouver un signal d'alerte afin que toutes les classes soient alertées au même moment.

- **Exercice incendie** : 3 exercices auront lieu au cours de l'année. Le 1^{er} exercice a eu lieu le mardi 13 octobre à 15h45. Temps d'évacuation 40 secondes pour arriver au point de rassemblement. Nous notons que l'enseignante de la classe 1 qui n'a pas d'ATSEM l'après-midi et qui doit évacuer par sa porte de secours côté rue, a dû sortir seule pour encadrer 20 élèves sur le trottoir. Pour les autres classes de l'école du bas, l'exercice s'est déroulé correctement.

Des interrogations restent pour la classe 5 : boîtiers d'alarme ? Comment communiquer : signal audio ? visuel ? ...

F- Projets et manifestations :

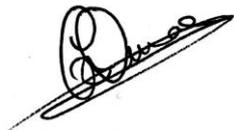
1) Projets et manifestations :

- **Mardi 6 octobre** : Les photos de classe ont eu lieu pour l'école maternelle. Cette année, nous n'avons pas réalisé la photo des fratries. Les bons de commande arriveront après les vacances.

La situation sanitaire de cette année ne nous permet pas de nous projeter et de programmer les manifestations habituelles. A partir du printemps, nous espérons pouvoir proposer à vos enfants de nouveaux projets.

Date du prochain conseil d'école : **le mardi 2 février 2021**

Secrétaire Mme Dumas



Président M Laviéville

